



## Occitanie

Filière Jardins, Espaces verts et Infrastructures (JEVI)

#4

Février 2023

APPEL À OBSERVATIONS 2023

## Informations éditoriales

Référent filière et rédacteur



**FREDON**  
OCCITANIE

Florian Martel

**FREDON Occitanie**

[f.martel@fredon-occitanie.fr](mailto:f.martel@fredon-occitanie.fr)

[www.fredonoccitanie.com](http://www.fredonoccitanie.com)

Direction de publication et supervision



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

DRAAF Occitanie Unité

Ecophyto

[draaf.occitanie.agriculture](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr)

[re.gouv.fr](http://re.gouv.fr)

## EDITO / SOMMAIRE

Nous consacrons ce premier BSV JEVI 2023 au lancement d'un **appel à observations**.

Dans ce numéro, vous découvrirez **pourquoi et comment devenir observateur** pour le BSV JEVI et sur **quelles espèces** portera cet appel à observations.

## Sommaire

<b>Pourquoi devenir observateur ?</b> .....	2
<b>Comment devenir observateur BSV JEVI ?</b> .....	2
<b>Les organismes à observer prioritairement</b> .....	2
<b>Pourquoi suivre ces organismes ?</b> .....	2
<b>Les espèces à suivre présentes en JEVI</b> .....	3
<b>Les organismes réglementés émergents (ORE) à surveiller</b> .....	5
<b>Pourquoi suivre ces espèces ?</b> .....	5
<b>Les espèces à suivre en JEVI</b> .....	5

## Rejoignez le réseau d'observateur BSV JEVI !

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>

## Les avantages à être observateur :

En plus de s'inscrire dans une démarche collective et pro-active, devenir observateur pour la Surveillance biologique du territoire a également de nombreux avantages à titre personnel :

- Faire partie d'un réseau multipartenaires et accéder à des formations gratuites ;
- Profiter de l'expertise des animateurs et d'un appui à l'observation ;
- Être reconnu en tant qu'observateur et/ou structure observatrice ;
- Participer à la sauvegarde de la biodiversité et à l'amélioration de la qualité de vie.

## Devenir observateur JEVI

---

### Pourquoi devenir observateur ?

Élément vivant et base de notre cadre de vie, le végétal délivre de nombreux services parfois sous-estimés. Au quotidien, les gestionnaires de Jardins Espaces Verts et Infrastructures doivent gérer ce patrimoine végétal pour en assurer sa pérennité. Au cours de cette mission, les gestionnaires font parfois face à des organismes potentiellement nuisibles. Partager l'observation de terrain devient alors le premier réflexe utile permettant d'alerter sur la présence d'organismes et d'organiser, in fine, une lutte préventive et curative.

### Comment devenir observateur BSV JEVI ?

- ✓ **S'inscrire** : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>
- ✓ **Partager** ses observations :

Remplir un **formulaire de saisie** simplifié **4 fois par an**. Ce formulaire vous sera communiqué une fois votre inscription validée.

FREDON Occitanie et la DRAAF Occitanie organiseront **une formation en visioconférence** permettant :

- D'acquérir les bases de **reconnaissance des organismes suivis**
- De prendre en main le **formulaire de saisie** des observations

## Les organismes à observer prioritairement

---

### Pourquoi suivre ces organismes ?

Ce sont des organismes à fort potentiel de nuisance pour les gestionnaires car ils fragilisent le patrimoine végétal en place.

Suivre ces organismes permet :

- ✓ D'informer sur la présence et l'intensité d'attaques d'organismes déjà connus et présents en JEVI ;
- ✓ D'alerter sur la présence d'organismes émergents non présents sur le territoire national ;
- ✓ D'organiser une lutte préventive et curative.






Ces organismes peuvent être :






-**de quarantaine prioritaire.** Il en existe 20 en Europe. Ce sont des organismes identifiés comme constituant une priorité absolue pour les États membres de l'UE en fonction de la gravité des problèmes économiques, sociaux ou environnementaux qu'ils sont susceptibles d'engendrer ;

-**réglementés** dans le cadre d'un règlement européen ce qui impose des moyens de lutte obligatoire ;

-**non réglementés**, ce qui n'impose pas de moyens de lutte obligatoire.

### Les espèces à suivre présentes en JEVI

Organisme	Description	Photo
<b>Longicorne tigre</b> ( <i>Xylotrechus chinensis</i> )	Capricorne d'origine asiatique, ce parasite s'attaque à tous les mûriers et en particulier les mûriers platane, y compris ceux en pleine santé.	
<b>Charançon rouge</b> ( <i>Rhynchophorus ferrugineus</i> )	Coléoptère grégaire de couleur rouge vif, mesurant entre 20 et 40 mm de long, c'est le ravageur principal des palmiers.	
<b>Papillon du palmier</b> ( <i>Paysandisia archon</i> )	Grand lépidoptère pouvant atteindre 11cm d'envergure, sa chenille se nourrit du tronc et des tiges de plus de 20 espèces de palmier.	
<b>Chancre coloré du platane</b> ( <i>Ceratocystis platani</i> )	Maladie vasculaire incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement puis leur mort.	
<b>Pyrale du buis</b> ( <i>Cydalima perspectalis</i> )	Lépidoptères de la famille des Crambidae, elle pond dans les buis et ses chenilles sont capables de défolier entièrement l'arbuste.	

<p><b>Frelon asiatique</b> (<i>Vespa velutina nigrithorax</i>)</p>	<p>Le frelon asiatique est une espèce d'hyménoptères, invasif et nuisible, il a envahi tout l'hexagone et constitue une des principales menaces des ruches.</p>	
<p><b>Tigre du platane</b> (<i>Corythucha ciliata</i>)</p>	<p>Punaise de la famille des Tingidae, reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles du platane.</p>	
<p><b>Charançon noir de l'agave</b> (<i>Scyphophorus acupunctatus</i>)</p>	<p>Petit coléoptère d'environ 15 mm de long, noir, brillant, au long rostre incurvé et possédant des élytres nervurés, ce charançon est responsable de dégâts importants sur les plantes succulentes de la famille des <i>Agavaceae</i>, mais également sur les <i>Yucca</i>, <i>Draecaena</i> et <i>Dasyilirion</i>.</p>	
<p><b>Chenilles processionnaires du pin</b> (<i>Thaumetopoea pityocampa</i> D.&amp;S.) et les processionnaires du chêne (<i>Thaumetopoea processionea</i>)</p>	<p>Papillons qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles à certains stades de leur développement, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.</p>	
<p><b>Punaise diabolique</b> (<i>Halyomorpha halys</i>)</p>	<p>Hémiptère de la famille des Pentatomidae. Cette espèce mesure entre 12 et 17 mm de long sur 7 à 10 mm de large. Elle est reconnaissable par la couleur sombre et les antennes claires. Espèce phytophage qui, en cas de pullulation, peut causer des dégâts pour des espèces ornementales et fruitières.</p>	



## Des organismes vous préoccupent ? Qu'ils soient dans la liste ci-dessus ou non ?

Proposez **3 organismes** qui vous préoccupent dans votre gestion au quotidien et pour lesquels vous avez besoin d'informations (répartition et intensité des attaques).

[Complétez le formulaire ci-dessus](#)

Durée de saisie : 5mn

<https://framaforms.org/identifiez-3-organismes-preoccupants-pour-vos-jardins-espaces-verts-et-infrastructures-1674553489>

## Les organismes réglementés émergents (ORE) à surveiller

### Pourquoi suivre ces espèces ?

Certains organismes nuisibles jamais détectés en France, ou tout juste détectés, sont identifiés comme une menace par leurs forts potentiels de nuisibilité ; ils sont alors réglementés afin de prioriser les efforts de surveillance officielle en tenant compte de leur impact potentiel.

En cas de détection précoce, des mesures de lutte collective coordonnées par les autorités sanitaires de l'État (services régionaux de l'alimentation – SRAL des DRAAF) permettent d'empêcher l'installation d'un organisme nuisible dans une zone et ainsi de préserver le reste du territoire.

### Les espèces à suivre en JEVI

**Capricorne asiatique** (*Anoplophora chinensis*)

Découvrir l'espèce : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/toutes-cultures/le-capricorne-asiatique/>

**Longicorne asiatique** (*Anoplophora glabripennis*)

Découvrir l'espèce : [https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_ANOLGL\\_Anoplophora\\_glabripennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLGL_Anoplophora_glabripennis.pdf)

**Longicorne à col rouge** (*Aromia bungii*)

Découvrir l'espèce : <https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-05/FR%20ANSES%20Aromia%20bungii%20mars%202018.pdf>

**Nématode du pin** (*Bursaphelenchus xylophilus*)

Découvrir l'espèce : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/foret/nematode-pin/>

**Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

Découvrir l'espèce : [https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/arboriculture/le-feu\\_bacterien/](https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/arboriculture/le-feu_bacterien/)

**Fusarium ou Chancre résineux du pin** (*Fusarium circinatum*)

Découvrir l'espèce : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/foret/fusarium-pin/>

**Maladie des mille chancres du noyer** (*Geosmithia morbida*)

Découvrir l'espèce : <https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-06/41836-43941-fr-pub-1.pdf>

**Scarabée japonais** (*Popillia japonica*)

Découvrir l'espèce : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/arboriculture/le-scarabee-japonais-ou-popillia-japonica/>

**Ralstonia solanacearum**

Découvrir l'espèce : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/22485/Bioagresseurs-du-sol-Ralstonia-solanacearum>

## Comment faire remonter vos observations ?

Une fois que vous êtes **identifiés comme observateurs**, vous serez destinataires :

- D'une **fiche de saisie en ligne de vos observations**.
- D'une **invitation à participer à un webinaire de formation en ligne** sur les espèces à suivre ; sur l'outil de saisie simple de vos observations et sur les modalités de prise en charge des informations par nos équipes.

## PARTICIPER AU BSV JEVI



**Aidez-nous à mieux connaître les bioagresseurs de votre territoire !**

**En participant en tant qu'observateurs pour le BSV JEVI, nous connaissons mieux la répartition des bioagresseurs et nous pourrions agir plus efficacement !**

**CLIQUEZ-CI-DESSOUS pour participer !**

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>

## S'INFORMER

**Site internet ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :**

<https://agriculture.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-pyrale-du-buis>

**Site internet DRAAF Occitanie :**

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bulletin-de-sante-du-vegetal-bsv-r267.html>

## RESSOURCES

### Portail Ecophyto-PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les professionnels des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : [www.ecophyto-pro.fr](http://www.ecophyto-pro.fr)

### Site Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr).

### Site FREDON Occitanie - surveillance

Ce site est issu des connaissances régionales de FREDON Occitanie sur le suivi des maladies et ravageurs sur le territoire : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/>

Fiches « Maladies et Ravageurs » sont également téléchargeables ici :

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/>